

FICHE TECHNIQUE (FT)

Solution d'assainissement

Désinfection des surfaces de façade



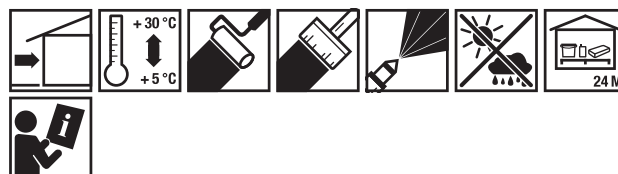
Domaines d'application

Solution active aqueuse pour l'assainissement de surfaces de façade. Aussi comme dépôt d'agent actif sous les couches ultérieures. Utilisables sur les surfaces extérieures couvertes d'algues et de moisissures.

Propriétés

- Agit dépôt d'agent sous les couches ultérieures
- Transparent
- Sans solvant

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	2000958972
EAN	7630141504940
Emballage	
Quantité par unité	10 kg/unité
Couleur	Transparent
Consommation	0,25 kg/m ²

Mise en œuvre

Avant l'application de la solution d'assainissement des algues et champignons, le support affecté doit être nettoyé à l'eau (appareil à haute pression) et être à nouveau sec. Appliquer la solution non diluée à l'aide d'un pistolet basse pression, d'un rouleau à peinture ou d'une brosse sur la

Solution d'assainissement

Désinfection des surfaces de façade

surface, puis laisser sécher. Protéger la végétation environnante si nécessaire. Ne pas relaver! Après le temps d'action, l'infestation visible (tuée) est éliminée mécaniquement à l'aide d'une brosse courte. Après le séchage de la façade, on procède à une nouvelle application de la solution active comme dépôt pour la peinture suivante de la façade.

Avant l'application de l'agent de conservation de film suivant, le support doit être à nouveau sec. La couche doit être appliquée au plus tôt après 24 heures. D'ici là, les surfaces doivent être protégées contre la pluie et la rosée.

Traitement ultérieur

Jusqu'au séchage complet, protéger contre un séchage trop rapide, la pluie et la condensation. Avant l'application de l'agent de conservation de film suivant, le support doit être à nouveau sec. La couche doit être appliquée au plus tôt après 24 heures. D'ici là, les surfaces doivent être protégées contre la pluie et la rosée.

Avertissement relatif aux dangers

Éviter de contact avec la peau et les yeux. Détails voir fiche de sécurité.

Stockage

En bidon original non entamé, protégé du gel, de la chaleur et de l'ensoleillement direct, peut être stocké pendant au moins 24 mois.

Étiquette



Avis juridiques et techniques

Observer les règles générales de la construction, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, la norme SIA 242 « Plâtrerie,

crépiage, construction à sec », la norme SIA 243 « Isolation thermique extérieure crépie », la norme SIA 118/243 « Conditions générales relatives aux isolations thermiques extérieures crépies » et les informations de cette fiche technique.

Remarques générales

Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.

Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.

La température de mise en œuvre et de séchage est de +5 °C au minimum et de +30 °C au maximum (air et support).